

les *Evangelies sans Dieu*, lui valent une approbation encore plus haute que celle de M. Naquet. Victor Hugo daigna lui envoyer une de ces belles lettres pontificales dont il eut le secret.

Que l'homme qui a écrit ces lignes émues vienne à moi ! écrivait le dieu. Je lui tendrai la main !

Tels sont les patronages invoqués par M. Etienne Pierre, avocat de M. Louis Martin. L'authentique, le vrai, le seul — pour établir qu'une publication anticonnue faite sous le nom de son client lui a été extrêmement préjudiciable.

M. Jules Aulfray, au nom de M. Aubry, défend spirituellement son client contre le reproche d'usurpation de nom. Celui de Martin est tellement répandu qu'il semble être, en vérité, tombé dans le domaine public. C'est le nom type, comme celui de Smith en Angleterre, ou celui de Meyer au delà des Vosges.

M. Aulfray aurait pu rappeler, à ce propos, l'anecdote charmante de ce journaliste de Francfort, arrivant en retard au théâtre un soir de première et trouvant l'orchestre bondé. Plus une place ! Comment faire ? Il eut une idée de génie.

— Le feu est chez M. Meyer ! » s'écria-t-il.

Et soudain, on voit tout l'orchestre se précipiter vers la porte. En un clin d'œil les fauteuils sont vides et notre confrère peut s'asseoir. Il n'a que l'embarras du choix.

M. Jules Aulfray ne manque pas, du moins, de citer les proverbes populaires : *Faute d'un point Martin perdit son âne ! Il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin.*

Il y a même un Martin qui demeure à l'adresse précise du demandeur : même rue, même numéro ; c'est le Bottin de Paris qui nous l'apprend. Et ce Martin, ce n'est pas un littérateur ni un philosophe ; c'est une modiste !

Quant au seul Louis Martin que signale le *Vapeur*, dictionnaire des célébrités contemporaines, savez-vous qui c'est ? O ironie ! Ce n'est pas notre franc-maçon. C'est... le général des Jésuites !

Le Tribunal, présidé par M. Poncet, n'en a pas moins condamné M. Aubry à 500 francs de dommages-intérêts envers le véritable Louis Martin, pour usurpation d'un nom, si répandu soit-il, qui ne lui appartenait pas.

Voilà un jugement bien sévère et qui va mettre nos écrivains dans un singulier embarras pour le choix d'un pseudonyme.

Georges remet en mémoire une anecdote qui m'est personnelle et que M. Aubry fera bien de méditer.

Un jour, dans le compte rendu d'une cause célèbre, j'avais changé le nom de la victime, en raison de ses enfants, et je l'avais appelée Mme Leclerc.

Toute la légion des Leclercs fondit sur moi, et Dieu sait qu'ils sont aussi nombreux que les étoiles du ciel.

« Voulez-vous un bon conseil ? m'écrivit l'un d'eux. Quand vous changerez un nom dans vos Tribunaux, prenez celui d'un condamné à mort. Personne ne réclamera jamais. »

La lutte épique soutenue par Herblay, la vaillante commune de Seine-et-Oise qui ne veut pas être empoisonnée par le « tout à l'égout » de Paris, vient d'aboutir, hélas ! à une défaite.

On sait que, pour empêcher la Ville de Paris d'acquiescer des terrains sur le territoire d'Herblay et d'y amener ses eaux empestées, le jury d'expropriation avait taxé à 10 millions le prix d'une parcelle de quelques centiares. Cette décision sensationnelle fut cassée et le procès fut renvoyé devant le jury d'expropriation d'Evreux qui, désintéressé dans la question, accorda 100 francs d'indemnité.

Plus radicale encore, la Cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt de principe qui ne reconnaît aucun droit à l'indemnité d'expropriation pour la ville d'Herblay.

Cet arrêt constate que l'Etat, en déclarant l'expropriation d'utilité publique, a implicitement autorisé l'exécution des travaux sur toutes les parcelles du domaine public, qu'elles appartiennent à la nation, aux départements ou aux communes.

La Ville de Paris peut donc poser ses conduites où bon lui semble, y compris les terrains communaux, à l'exception des terrains particuliers qu'il lui est toujours facile d'éviter avec les routes.

Albert Bataille.

Reçu par le directeur de la presse.

LES CONCERTS

Concert Lamoureux

Si M. Lamoureux se montre fort réservé dans le choix de ses auteurs, en revanche, il faut reconnaître qu'il reste assez généralement fidèle aux musiciens dont le nom a paru, ne fût-ce qu'une fois, sur ses programmes, et dont il aime alors à faire entendre les nouvelles productions, après s'être familiarisé avec leur manière d'écrire.

C'est ainsi qu'il retint M. Vincent d'Indy et qu'il exécuta successivement toutes ses œuvres symphoniques, lorsque, de façon si brusquée, si imprévue et si triste, s'arrêta l'étonnante verve d'Emmanuel Chabrier, nerve pas seulement rude et joyeuse, mais poétique et expressive, comme en témoigne la *Suite pastorale*, jouée jadis aux concerts de la Société nationale, et qui prenait place hier chez M. Colonne à côté de *Rédemption* de César Franck et des *Perses* de M. Xavier Leroux. C'est ainsi qu'après avoir accueilli un premier essai de M. Henri Lutz, *Le Cœur de Hjalmar*, il nous donna *Lumen* du même compositeur, et qu'après avoir, il y a deux ans, accordé asile à la symphonie de M. Boelmann, il vient de nous présenter en personne l'auteur de cette symphonie qui, avec talent, a tenu la partie principale d'une *fantaisie dialoguée* pour orgue et orchestre.

Ce morceau est de forme claire, nette, correcte et logique. Les thèmes qu'il contient, pompeux ou vifs, simplement exposés, sont aussi habilement développés et l'instrumentation m'en a paru fort adroite. A mon avis, la fin aurait gagné à être moins brève, plus éloquent, plus modulante et plus chaleureuse. Ce qui manque à la « fantaisie » de M. Boelmann, c'est précisément la fantaisie, la liberté d'allures, la trouvaille harmonique ou rythmique qui font les œuvres originales et curieuses. Mais le succès n'en a pas moins été très grand

et le public a applaudi et rappelé à diverses reprises le sage et docte musicien.

On a bisse l'exquise symphonie de la *Nuit de Noël* de Jean-Sébastien Bach, ce César Franck d'autrefois, délicate, mystique et naïve comme une peinture de missel, page d'une grâce adorable et touchante où cors anglais, hautbois et flûtes disent si joliment les vieux refrains des bergers de légende, et l'on a écouté avec bienveillance, M. Nicolaou, interprète assez froid de l'air de la *Fête d'Alexandre* de Hændel.

L'ouverture de *Frithiof*, de M. Théodore Dubois, les danses hongroises de Brahms, les murmures de la Forêt de *Siegfried* ont produit leur effet accoutumé et le superbe, tourbillonnant et émouvant poème symphonique pour piano et orchestre, les *Djinns*, de Franck, bien joué par Mme Henri Jossie et les instrumentistes de M. Lamoureux, a été admiré par tout le monde. Car, ne nous y trompons pas : voilà César Franck presque populaire à cette heure. Son nom glorieux occupe maintenant la première place sur l'affiche de chacun des concerts du dimanche, sa belle tête pensive et grave orne les programmes que l'on distribue dans les salles, son génie devient sujet de chroniques enthousiastes de la magnificence des œuvres incomprises et indignées contre les dénigreurs de jadis. Nous, les rares, qui, depuis dix ans, bataillons de la plume pour l'un des plus purs artistes qui aient jamais existé et qui, sans haine, sans rancune, sans colère, cherchons simplement à dire la bonne parole de justice, nous nous honorons d'avoir indiqué à la foule la route où elle s'élance aujourd'hui.

Alfred Bruneau.

COURRIER DES THÉÂTRES

THEATRES

A la représentation de *Carmen*, hier soir, à l'Opéra-Comique, Mlle Leclerc a obtenu un fort joli succès dans le rôle de Micaëla, à côté de Mlle Nina Pack et de M. Jérôme. Elle a chanté d'une jolie voix pure, et avec beaucoup de charme et de poésie, son grand air du 3^e acte.

Spectacles des fêtes du jour de l'An à l'Opéra-Comique :

Samedi 2 janvier, en matinée, les *Dragons de Villars*, le *Châlet* ; le soir, *Mignon*. — Dimanche 3 janvier, en matinée, *Mireille*, *Lalla Roukh* ; le soir, *Carmen*. — Lundi 4 janvier, en matinée, *Paul et Virginie*, la *Fille du Régiment* ; le soir, *Don Juan*.

On sait que *Cendrillon*, la nouvelle œuvre de M. Massenet, devait être créée au mois de mars prochain à l'Opéra-Comique, et que Mlle Van Zandt devait même, à ce moment et aux termes de son engagement, revenir exprès à Paris pour jouer le rôle de Cendrillon que le musicien lui réservait.

Or, le *Ménestrel* nous apprend que, d'un commun accord, le directeur de l'Opéra-Comique, M. Carvalho, et les auteurs de *Cendrillon*, MM. J. Massenet et Henri Cain, ont décidé de remettre la première représentation de cet ouvrage à l'ouverture de la salle neuve, place Favart. Ils ont pensé avec raison que ce conte lyrique, qui prête à un joli déploiement de mise en scène, serait un excellent spectacle d'inauguration. C'était la première idée des auteurs, et ils y sont revenus. M. Carvalho ayant bien voulu y prêter, cela renvoie donc *Cendrillon* à deux ans, au moins !

Mais nous n'attendrons pas jusque là pour entendre de nouvelle musique de l'auteur de *Manon*, puisqu'il est convenu qu'au commencement de la saison prochaine, Mlle Calvé, en ce moment en Amérique, doit créer *Sapho*, d'après le beau roman d'Alphonse Daudet.

Depuis la neuvième représentation de *Don Juan*, à l'Opéra-Comique, c'est M. Emile Bourgeois qui accompagne sur le clavecin la sérénade que chante si bien M. Maurel, et qui, jusqu'à présent, était accompagnée par un mandoliniste. L'effet est charmant : ce sont des sons de mandoline, plus doux.

On s'occupe en ce moment à l'Opéra-Comique d'une prochaine reprise de la *Dame Blanche*.

L'ouvrage est en préparation avec la distribution suivante :

Georges Brown	MM. Clément
Gaveston	Belhomme
Dikson	Carbonne
Mac-Irton	Bernaert
Anna	Mmes Arnolt
Jenny	Leclerc
Marguerite	Pierron

M. Maurice Donnay, partant pour passer un mois dans le Midi, a demandé aux directeurs du Vaudeville de lire dès maintenant à ses futurs interprètes, la *Douloureuse*, sa comédie nouvelle en quatre actes.

Ont été convoqués pour aujourd'hui à deux heures : Mmes Réjane, Yahne, Sorel, Avril, Henriot ; MM. Mayer, Noblet, Magnier, Torin, Mangin, Gildes, Fleury, Chautard, Numa, Leubas et Granjean.

Pour ne pas fatiguer Mme Réjane, qui va jouer *Divorçons* tous les soirs pendant une longue série de représentations — et même cinq fois en trois jours, au moment des fêtes du jour de l'An — les répétitions ne commenceront que dans la première quinzaine de janvier.

Mercredi, autre lecture, chez les mêmes directeurs, au Gymnase cette fois : *Tita*, drame en trois actes et huit tableaux, de MM. Henri Lavedan et Benjamin Filon, pour succéder à une *Idylle tragique*, quand l'heure, encore lointaine, en sera venue.

Barbot, l'ancien ténor de l'Opéra, est mort avant-hier à l'âge de soixante-douze ans.

Cet artiste a laissé un certain renom dans le souvenir des contemporains. C'est lui, on ne saurait l'oublier, qui créa, non sans éclat, le rôle de Faust dans l'opéra de Gounod.

Barbot avait quitté la scène pour se consacrer au professorat de sa classe de chant, au Conservatoire. Il l'avait quitté il y a quelques années également. Il était officier d'Académie.

Ses obsèques, fort simples, ont eu lieu hier, à la Madeleine. Un certain nombre de professeurs et d'artistes y assistaient.

Nous recevons de M. Brieux, l'auteur applaudi de *l'Evasion*, la lettre suivante :

Saint-Jean-sur-Mer,
26 décembre 1896.

Mon cher Huret,
Il paraît que *l'Evasion* est une pièce à clef ! Je reçois, depuis la première, une quantité de lettres qui me l'affirment. Là, on me félicite de ce qu'on appelle mon audace ; ici, on me reproche ce qu'on nomme mon cynisme. L'une de ces lettres ne contient que ces mots : « Bien tapé ! Nous avons tous reconnu les docteurs X, Y et Z. » Une autre, plus laconique encore, se borne à m'appeler « Mufle ! » Elles m'étaient toutes également désagréables, et je m'étais imposé, vis-à-vis des uns et des autres, le même silence.
Voici maintenant
Je reçois ici, où je me suis retiré pour travailler, trois exemplaires du *Progrès Médical* qui me sont adressés par trois mains différentes et inconnues. Dans un article consacré à *l'Evasion*, on nomme en toutes lettres ce qu'on appelle mes « modèles ».